



3A COURTAGE
L'ARCHITECTE DE VOTRE PATRIMOINE

TARIFS D'HONORAIRES ET FRAIS DE DOSSIER

Toute recherche de financement devra faire l'objet de la signature d'un mandat de recherche par le client, sur lequel devront figurer les honoraires et frais de dossier qui seront inclus par la banque ou l'établissement financier prêteur dans le calcul du taux effectif global.

CRÉDIT IMMOBILIER AUX PARTICULIERS

Les honoraires s'étendent sur le montant total des financements sollicités : prêt à long terme, prêt relais, ptz, cel...

PROJET	% DU MONTANT TOTAL DE FINANCEMENT
Acquisition de résidence principale, secondaire ou locative, travaux	1 % - minimum de 950 €
Renégociation / rachat de prêt immobilier	2 % - minimum de 1 500 €

CRÉDIT IMMOBILIER AUX PROFESSIONNELS, ENTREPRISES, SCI PATRIMONIALES PROFESSIONNELLES

Acquisition de biens immobiliers, murs commerciaux, locaux d'activité, bureaux, travaux, financement de fonds de commerce, de parts de sociétés, rachat de compte courant...

TRANCHES	% DU MONTANT TOTAL DE FINANCEMENT
De 0 € à 300 000 €	2% - minimum de 1 000 €
De 300 001 € à 750 000 €	1,5 %
De 750 001 € à 1 000 000 €	1 %
Plus de 1 000 001 €	sur-mesure

RACHAT DE CRÉDITS, RESTRUCTURATION, PRÊT DE TRÉSORERIE, PRÊT HYPOTHECAIRE

PROJET	% DU MONTANT TOTAL DE FINANCEMENT
Rachat sans garantie réelle	5 %
Rachat avec garantie réelle	4,5 %
Prêt de trésorerie	(sur demande)
Prêt hypothécaire	(sur demande)

DÉLÉGATION D'ASSURANCE SEULE

TRANCHES	ASSURÉ N°1	ASSURÉ N°2 ET PLUS
Rachat sans garantie réelle	125 €	100 €
Rachat avec garantie réelle	150 €	125 €
Prêt de trésorerie	175 €	150 €

